

CORUM ECO LE FIL D'ACTUALITÉS

3^e TRIMESTRE 2019 VALIDE DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

CORUM Eco permet d'investir dans les projets de développement d'entreprises et de percevoir des intérêts potentiels sur les sommes prêtées. CORUM Eco n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements constituant le patrimoine de CORUM Eco sont soumis aux évolutions et aléas des marchés.

L'ESSENTIEL



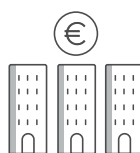
MONTANT
TRIMESTRIEL DISTRIBUÉ
OU CAPITALISÉ PAR PART

1,10 €



NOMBRE
D'ENTREPRISES
AU 30/09/19

68



OBJECTIF DE
RENDEMENT PAR AN
SUR 5 ANS

4 %

net de frais de gestion

LES EXPERTS EN PARLENT...

“

Les performances passées ne préjugent certes en rien de celles à venir, mais avec CORUM, il faut avouer que les bonnes surprises sont souvent au rendez-vous. Le plus récent produit d'investissement de cette société de gestion, CORUM Eco, aura fait plus que tenir son objectif de rendement pour cette première année d'exercice. Ce fonds permettant aux épargnants de prêter aux entreprises européennes en croissance a servi un rendement de 5,45 % nets des frais de gestion sur les 12 premiers mois. L'objectif avancé par CORUM était de 4 %.

”



Article publié le 14.10.2019

L'ACTUALITÉ

5,45% DE PERFORMANCE GLOBALE POUR LES ASSOCIÉS EN DISTRIBUTION DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

Depuis sa création, l'ambition de CORUM Eco est de proposer une solution d'épargne performante au plus proche de la vie économique. Nos convictions se sont vues récompensées par une performance annuelle de **5,45% net de frais de gestion sur les 12 premiers mois**.

Limiter la collecte d'épargne à ce que l'on est capable d'investir pour atteindre la performance cible s'inscrit dans la logique des solutions d'épargne CORUM. Nous avons donc **fermé la souscription de CORUM Eco**.

Pour l'associé CORUM Eco, rien ne change. Vous percevez des dividendes potentiels mensuellement ou les capitalisez. Nous vous informons :

- ▶ un SMS mensuel vous est adressé lors du versement ou de la capitalisation
- ▶ tous les trimestres le Fil d'actualités sur CORUM Eco ainsi qu'un relevé personnalisé qui fait le point sur votre épargne

LES ENTREPRISES FINANCÉES



2

entreprises de
CORUM Eco à découvrir
ce trimestre.

Les exemples d'investissements réalisés ne constituent pas un engagement quant aux investissements futurs.



5,12 %

Taux d'intérêt initial
moyen pondéré des
projets financés



Par Frédéric Puzin,
Président de CORUM AM



CORUM ECO : OBJECTIF ATTEINT POUR SON PREMIER ANNIVERSAIRE

Voici un an que CORUM Eco a été lancé. Le projet de CORUM Eco est de proposer une solution d'épargne qui **participe au financement des entreprises avec un objectif de performance clairement défini**. Rappelons qu'à son lancement, il y a un an, CORUM Eco avait un objectif de performance de 4%. Mais aussi de vous présenter les projets des entreprises que finance votre épargne, avec des mots simples et sans « jargonage » financier.

Pour son premier anniversaire, je suis heureux de vous annoncer une **performance globale de 5,45 % net de frais de gestion**. Les gérants de CORUM Eco ont montré à nouveau leur capacité à sélectionner des entreprises permettant de dégager une performance en ligne avec l'objectif.

Comme prévu lors du lancement de CORUM Eco, qui prévoyait

une période de souscription limitée dans le temps, la collecte d'épargne de CORUM Eco est maintenant fermée. En effet, les taux d'intérêt auxquels se financent les entreprises ayant baissé, tout nouvel euro qui rentrerait dans CORUM Eco aurait pour effet de dégrader la performance future.

CORUM Eco rentre donc maintenant dans sa phase de croisière.

Fin septembre 2019, CORUM Eco finançait **68 entreprises** sur une durée moyenne de remboursement du capital de 5,7 ans et un taux d'intérêt initial moyen pondéré des projets financés de 5,12 %.

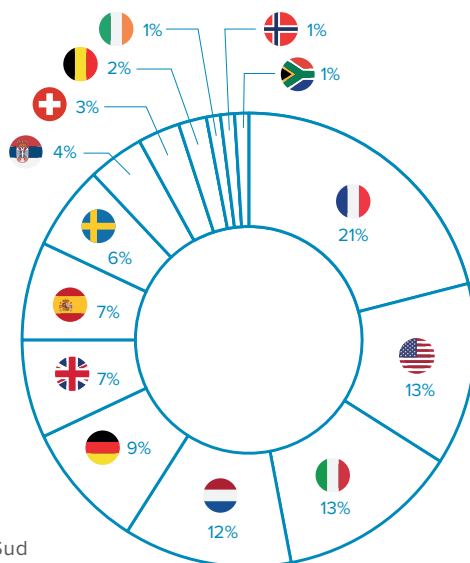
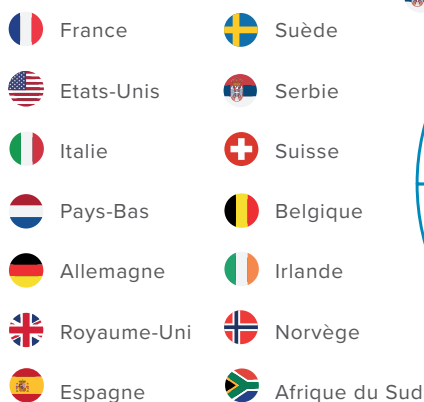
Pour ceux qui souhaiteraient réinvestir une partie complémentaire de leur épargne, nous ne manquerons pas de revenir vers vous dans les semaines qui viennent avec **la nouvelle solution d'épargne CORUM Eco**.

> LE PROFIL DES ENTREPRISES



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

100% DES EMPRUNTS EN EUROS



RÉPARTITION TYPOLOGIQUE



**DÉLAI MOYEN DE
REMBOURSEMENT DU
CAPITAL DES EMPRUNTS
À COMPTER DE
FIN SEPTEMBRE 2019**



68

**ENTREPRISES FINANÇÉES
AVEC UNE NOTATION
COMPRISE ENTRE
BB+ ET CCC-**



5,12 %

**TAUX D'INTÉRÊT INITIAL
MOYEN PONDÉRÉ DES
PROJETS FINANÇÉS**



31/12/2026

**DATE À LAQUELLE LES
ENTREPRISES REMBOURSE-
RONT AU PLUS TARD
LES SOMMES PRÊTÉES**

(HORS DÉFAUT)

> EN DÉTAIL



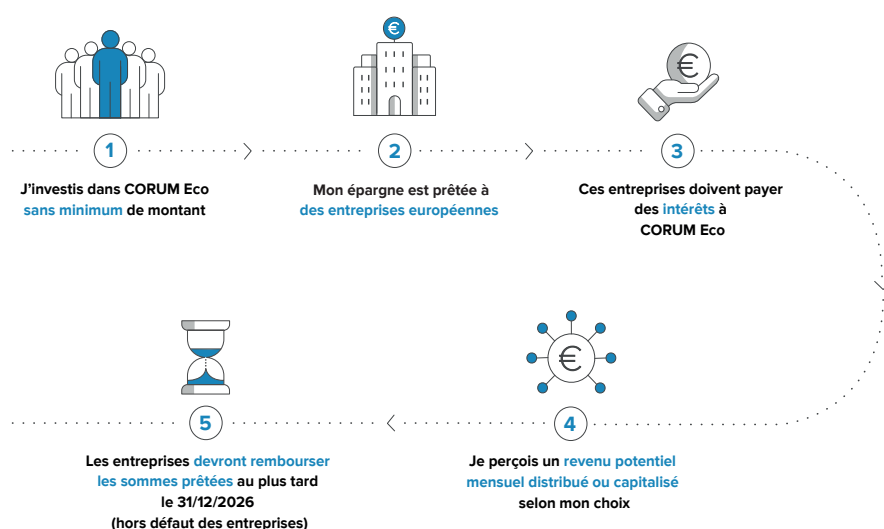
“

CORUM Eco est une opportunité pour l'investisseur de long terme. Nous sommes convaincus qu'un objectif de rendement de 4% par an (net de frais de gestion) en moyenne sur 5 ans est très raisonnable. Sur les 12 premiers mois nous étions à 5,45% (net de frais de gestion) de rentabilité globale.

Laurent Kenigswald

”

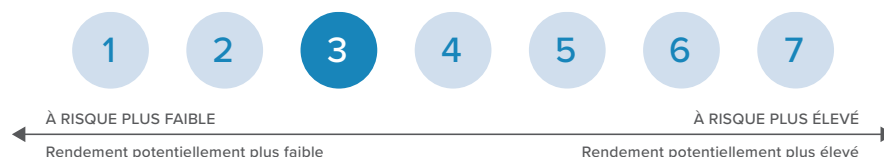
COMMENT FONCTIONNE CORUM ECO ?



Le portefeuille de CORUM Eco est composé de 68 entreprises au 30/09/2019 avec une notation comprise entre BB+ et CCC-. Cette notation correspond à la qualité du crédit de l'entreprise financée. Plus le taux de risque est élevé, plus la perspective de rendement est importante. Une bonne maîtrise de ces paramètres permet une gestion mesurée du portefeuille.

QUELLE EST L'ÉCHELLE DE RISQUE DE CORUM ECO¹ ?

L'échelle de risque permet à l'épargnant CORUM Eco d'avoir un aperçu des risques auxquels il s'expose. Cela lui permet également d'identifier la solution d'épargne la plus adaptée à son objectif patrimonial.



¹ L'indicateur de risque reflète le risque attaché à l'exposition de CORUM Eco aux marchés des obligations et autres titres de créance ou instruments financiers assimilés susceptibles d'être considérés spéculatifs. La catégorie de risque associée à CORUM Eco n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Aucune catégorie de risque n'est dénuée de risques, la catégorie la plus faible ne signifiant pas "sans risque". CORUM Eco ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le profil de risque du fonds nourricier, CORUM Eco est identique à celui du fonds maître, CORUM Eco 18. Il est décrit dans le prospectus du fonds maître, CORUM Eco 18 et dans celui du fonds nourricier, CORUM Eco. CORUM Eco peut être soumis notamment à des risques crédit et de contrepartie (les instruments souscrits par le fonds maître, CORUM Eco 18 étant négociés de gré-à-gré), des risques liés à l'investissement des titres risqués notés entre BB+ et CCC-, des risques de valorisation, des risques liés à l'effet de levier, des risques de change et des risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés lesquels peuvent présenter une forte volatilité. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de CORUM Eco.



PAS DE MONTANT
MINIMUM
D'INVESTISSEMENT

NI DE DELAI
D'ENTRÉE EN
JOUISSANCE

VALEUR DE SORTIE
AU 24/09/19

105,75 €
pour la capitalisation

102,41 €
pour la distribution

Il vous est possible de sortir du fonds deux fois par mois. Le prix de revente de vos parts dépend alors du prix que l'on peut obtenir sur le marché et non du remboursement du capital prêté aux entreprises financées par CORUM Eco. C'est pour cette raison que nous vous recommandons une conservation sur 5 ans de vos titres CORUM Eco.

HORIZON DE PLACEMENT
CONSEILLÉ

5 ans

En épargnant sur 5 ans, vous accompagnez les entreprises dans leurs projets de développement.

Vous percevez des revenus potentiels issus des intérêts et valorisez votre investissement.

> L'ÉQUIPE DE CORUM ECO

L'équipe de gestion de **CORUM Eco**, spécialisée dans le crédit aux entreprises, est unique de par la qualité de ses membres, la durée de leur coopération, leur talent d'analyse et de prise de décisions, ainsi que par les résultats obtenus par leur gestion au sein de **Butler Investment Managers**.



Laurent Kenigswald

Laurent Kenigswald est responsable de la gestion. Il possède 30 ans d'expérience et il est à la fois économiste (10 ans passés à la direction de la Prévision du ministère de l'Economie et des Finances) et statisticien (X-ENSAE). De 2005 à 2008, Laurent travaillait chez Société Générale Barep avec Cyril et Olivier avant de rejoindre Butler Corum. Il s'est imposé comme l'un des meilleurs gérants sur le High Yield européen.



Cyril Furtak



Olivier de Parcevaux

L'équipe est complétée par deux gérants expérimentés : Olivier de Parcevaux et Cyril Furtak qui ont, eux aussi, entre 15 et 20 années d'expérience au sein de grandes entreprises comme AXA ou la Société Générale. Ils ont tous deux travaillé avec Laurent à la Société Générale Barep avant de rejoindre Butler Corum en 2008.

GLOSSAIRE DES PRIX

HFM - EURO HEDGE

solutions analytiques sur le marché des hedge funds, actualités économiques

BARCLAYHEDGE

solutions analytiques sur le marché des hedge funds, bases de données, indices, insight

WEALTH & FINANCE INTERNATIONAL

magazine financier britannique

ACQUISITION INTERNATIONAL

magazine économique international

UNE ÉQUIPE RÉCOMPENSÉE



2019

Acquisition International
« **Best European Credit Investment Manager** »



2019

Acquisition International
« **Business Excellence Awards** »



2018

Wealth & Finance International
« **Best Long/Short European Credit Fund (1 Year)** »



2018

HFM
« **Alt Credit European Performance Awards** » Nomination



2018

EuroHedge
« **Absolute Ucits Awards** » Nomination



2017-2018

HFM
« **Best Emerging Fund Management** » Nomination



2016

Barclay Hedge
« **Top Performing Hedge Fund (3 Years)** » Nomination



2016

Barclay Hedge
« **Recognition Award for Excellence** » Nomination



2015-2016

Barclay Hedge
« **Top Performing Hedge Fund** »



2015

Barclay Hedge
« **Ranking Awards (1 Year)** » Nomination



2011-2012

EuroHedge
« **Best Credit Fund** » Nomination

> LES ENTREPRISES FINANCÉES

Les exemples d'investissements réalisés ne constituent pas un engagement quant aux investissements futurs.



“

En investissement, il est important d'équilibrer les profils des entreprises du portefeuille. Notre équipe a la particularité d'être composée de spécialistes de secteurs d'activités différents comme les télécoms, les médias, la distribution, la chimie... Nous connaissons donc très bien les marchés sur lesquels nous investissons, ce qui nous permet de sélectionner des entreprises solides selon des critères déterminés tout en diversifiant le portefeuille.

Cyril Furtak

”

Forts de nos convictions, nos experts sélectionnent soigneusement les entreprises financées. Nous croyons en leur activité et en leur performance. Retrouvez toutes les entreprises financées sur corum.fr/corum-eco



> LES ENTREPRISES FINANCÉES

Les exemples d'investissements réalisés ne constituent pas un engagement quant aux investissements futurs.

LOXAM : L'ENTREPRISE FAMILIALE À DIMENSION INTERNATIONALE



LE MONTANT PRÊTÉ PERMETTRA À LOXAM DE POURSUIVRE SA STRATÉGIE DE CONSOLIDATION DE SES NOUVELLES ACQUISITIONS ET DE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL.

Créée en 1967, LOXAM, entreprise française, est le N°1 européen de la location de matériel pour le BTP, l'industrie et l'événementiel. La société s'est implantée progressivement sur l'ensemble du territoire français puis européen, en créant de nouveaux établissements ou en prenant le contrôle d'autres loueurs.

En 50 ans, LOXAM est devenue un groupe à dimension internationale qui finance son expansion par le crédit aux entreprises. Ainsi après l'acquisition de Lavendon et Hune, l'entreprise familiale poursuit son développement avec la reprise du finlandais Ramirent. Grâce à cette opération LOXAM passe du 5^{ème} rang mondial au 3^{ème} de son secteur d'activité.

5,15 %



Taux d'intérêt du projet financé au 30/09/19

Croissance économique
Expansion géographique

EDREAMS : PROLONGER SA STRATÉGIE D'EXPANSION

LE MONTANT PRÊTÉ PERMETTRA À L'ENTREPRISE DE PROLONGER SON DÉVELOPPEMENT, NOTAMMENT DANS LES PLATEFORMES MOBILES ET LE VOYAGE D'AFFAIRES.

Connu en France sous les marques Go Voyages, Opodo ou encore Liligo, le géant européen de l'agence de voyages en ligne avait déjà fait appel au financement en 2014. Après plusieurs rachats dans les années 2010, la nouvelle stratégie d'eDreams tend vers la diversification de ses activités.

Le groupe eDreams ODIGEO poursuit sa conquête de nouveaux marchés et ses investissements dans de nouvelles activités, notamment les plateformes mobiles, un programme de fidélisation "Prime" et le voyage d'affaires.

3,73 %



Taux d'intérêt du projet financé au 30/09/19

Diversification de son offre de produits.



Avertissements

CORUM Eco permet d'investir dans les projets de développement d'entreprises et de percevoir des intérêts potentiels sur les sommes prêtées. CORUM Eco, comme tout investissement, n'offre aucune garantie de rendement ou performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements constituant le patrimoine de CORUM Eco sont soumis aux évolutions et aléas des marchés. Avant tout investissement, vous devez vérifier qu'il est adapté à votre situation patrimoniale. L'objectif de performance cible est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue, en aucun cas, une promesse de rendement ou de performance. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'informations clés pour l'investisseur, le prospectus ainsi que le dernier rapport annuel, dans lesquels sont décrits les risques liés à l'investissement, mis à disposition sur le site www.corum.fr/corum-eco.

CORUM Eco s'adresse en particulier aux investisseurs personnes physiques, et également aux personnes morales recherchant :

Un investissement dans un OPCVM de type obligataire présentant :

- un niveau de risque de niveau 3 conforme à l'objectif d'investissement de son maître investi dans des obligations et autres titres de créance émis par des entreprises européennes
- sans aucune garantie du capital investi conformément aux prospectus et DICI
- un horizon de placement long terme pouvant atteindre 8 ans
- ne s'adressant pas aux investisseurs personnes physiques ou morales résidents aux États-Unis ou présentant des signes d'américanité.

Informations générales

CORUM Eco est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) de droit français dont la société de gestion est Butler Corum Asset Management Ltd (en remplacement de Montlake Management LTD depuis le 2 septembre 2019). Le sous-déléguataire de la gestion financière est Butler Investment Managers Limited, le dépositaire est CACEIS Bank, et le distributeur et centraliseur des ordres est CORUM Asset Management.

Les parts sont détenues en nominatif pur. La durée de placement recommandée est de 5 à 8 ans (échéance du fonds). Il existe deux types de parts : les parts de distribution (D), dont les revenus seront distribués mensuellement, et les parts de capitalisation (C), dont les revenus ne seront pas distribués mais capitalisés dans un objectif de plus-value. La SICAV est domiciliée au 1 rue Euler, 75 008 Paris.

L'objectif est de maximiser le taux de rendement à long terme en investissant dans des titres de créance et instruments financiers de taux assimilés à haut rendement.

Les risques liés à ce produit sont : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit et un certain nombre de risques liés aux instruments en portefeuille. CORUM Eco est une SICAV nourricière de droit français agréée par l'AMF le 07/08/2018. Elle est investie en parts du fonds maître de droit irlandais CORUM Eco 18. La Sicav nourricière est gérée par la société de gestion de portefeuille Butler Corum Asset Management Ltd (Dublin) agréée par la Banque Centrale d'Irlande (numéro C176313) et bénéficiant du passeport européen délivré le 17/05/2019. La gestion financière est sous-déleguée à la société Butler Investment Managers Limited (Londres) agréée par la Financial Conduct Authority (numéro 477024).

Conditions de souscription - Fermeture des souscriptions

Les frais de souscription sont de 5 % TTI (toutes taxes incluses), le montant maximum des frais courants, incluant les frais indirects de l'OPCVM maître, est de 1,2% TTC.

La période de souscription, prolongée initialement jusqu'au 31 décembre 2019, et qui pouvait être clôturée par anticipation sur décision de la société de gestion, est désormais fermée aux nouvelles souscriptions. Le fonds est valorisé deux fois par mois : le 2ème et le 4ème mardi de chaque mois.

Les souscriptions reçues dans l'intervalle de deux dates de valorisation seront enregistrées à cours inconnu sur la prochaine valeur liquidative.

Modalités de rachat des parts

Il n'y a pas de frais de sortie. Les demandes de rachat sont reçues tous les jours et centralisées par CORUM Asset Management chaque Jour de Transaction, soit en J-1, avant 11 heures et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les demandes reçues après cette heure seront automatiquement placées pour le prochain Jour de Transaction.

Fiscalité

Chaque investisseur devra vérifier, le cas échéant auprès de son conseil, les dispositions qui lui sont applicables en fonction de sa situation personnelle. L'OPCVM maître n'étant pas établi dans le même Etat membre que l'OPCVM nourricier, cette situation pourrait avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé à l'OPCVM nourricier. Les informations qui suivent sont communiquées en fonction des dispositions applicables à la date de rédaction de ce document et sous réserve de toute modification législative ultérieure. La SICAV est un OPCVM disposant d'une personnalité juridique distincte de celle de ses actionnaires. En application de l'article 208, 1° bis A du Code général des impôts (« CGI »), cette dernière est exonérée d'impôt sur les sociétés en France sur les bénéfices réalisés dans le cadre de son objet légal.

a) Actionnaires détenant des « actions de distribution »

La SICAV procèdera au couponnage des revenus et à leur ventilation selon leur nature et leur origine. Les actionnaires personnes physiques résidentes fiscales de France seront imposables, lors de la distribution par la SICAV ou de la cession ou du rachat des actions de la SICAV, à la flat tax au taux de 30% (sauf option pour une imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu) ainsi que, le cas échéant, à la contribution exceptionnelle sur les hauts de revenus (taux de 3% ou de 4%). Les actionnaires personnes physiques non résidentes fiscales de France ne seront pas imposables en France sur les revenus étrangers distribués par la SICAV. En application des conventions fiscales internationales, ces personnes seront, le cas échéant, soumises à l'impôt en France, au taux de 12,8%, sur les plus-values réalisées lors des cessions de parts. Les actionnaires personnes morales seront assujettis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun (i) sur l'écart d'évaluation des parts de la SICAV constaté à la clôture de l'exercice et (ii) sur les revenus distribués par la SICAV. Lors de la cession ou du rachat des parts de la SICAV, la plus ou moins-value réalisée sera comprise dans le résultat de la société. La plus ou moins-value sera déterminée par différence entre le prix de cession ou de rachat et le prix d'acquisition des parts, corrigé du montant des écarts de valeur liquidative antérieurement imposés ou déduits.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la SICAV pourra être amenée à supporter, à l'étranger, une fiscalité sur les placements qu'elle y effectue, selon les modalités d'imposition de l'État de la source. L'impôt dû à l'étranger par la SICAV ne pourra pas venir en déduction de l'impôt dû en France par les actionnaires.

b) Actionnaires détenant des « actions de capitalisation »

Les actionnaires ne seront imposés que sur les plus-values réalisées lors des cessions ou des rachats de parts. Les modalités d'imposition varient selon la qualité de l'actionnaire et son lieu de résidence, conformément aux règles précédemment rappelées.

Vie sociale

Le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur, ainsi que l'historique de valeur liquidative de votre société sont disponibles gratuitement sur le site internet : www.corum.fr/corum-eco. Tout changement d'adresse postale, de domiciliation bancaire, d'option ou de statut fiscal, ou autre, doit être adressé à CORUM Asset Management dans les meilleurs délais, accompagné des pièces justificatives nécessaires.



CORUM Asset Management

SAS au capital de 600.000 € - RCS Paris n° 531 636 546 - 1 rue Euler - 75008 Paris - www.corum.fr

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-11000012 le 14 avril 2011, agrément AIFM en date du 10 juillet 2014 au titre de la directive 2011/61/UE.